

PETIT BACHYNOIS

- | | | | |
|------------------------------|-------------|----------------------|-------------|
| • Vie de la commune | page 1 | • Nouvelles brèves | pages 4 à 5 |
| • Indicateurs de la mairie | page 2 | • Les hirondelles | page 6 |
| • CR de conseil du 6.03.2019 | pages 2 à 4 | • Calendrier d'avril | page 6 |

VIE de la COMMUNE

➤ **Le samedi 2 mars**, à l'initiative de l'association des parents d'élèves se déroulait le 4^{ème} loto au profit de l'école Jacques Brel. Les 147 participants ont passé un bon moment et ont pu gagner, avec un peu de chance, de nombreux lots dont le premier d'une valeur de 300 euros ainsi qu'un overboard.

➤ **Le dimanche 10 mars, la 5^{ème} foire aux disques était organisée par l'association Epoqu'audio** Malgré un nombre d'exposants inférieur à la précédente édition, les transactions enregistrées dans la journée ont été satisfaisantes. Quelques 200 personnes se sont déplacées pour acheter ou vendre des CD, Vinyles, cassettes et autres. Beaucoup de matériel HI-FI (platine, amplis, enceintes, magnétophones) haut de gamme a été proposé à la vente par l'association.

Un atelier diagnostic était ouvert toute la journée pour chercher la ou les causes de pannes des matériels. Il était aussi proposé aux visiteurs qui le désiraient de rejoindre l'association.

Le samedi 23 mars, l'entente football Mouchin - Bachy proposait son premier tournoi pour la vingtaine de petits footeux de 3 à 6 ans au stade de Bachy. Devant les parents admiratifs, c'est avec beaucoup d'application que les enfants ont fait leur séance d'échauffement et d'entraînement avant de disputer les matchs du tournoi. Chacun a pu repartir fièrement avec sa médaille autour du coup.

Une occasion pour le club de promouvoir le football chez les jeunes de la commune tout en passant un moment convivial en famille. Dans le même temps une initiation à la bourle était programmée pour permettre aux parents de découvrir cette activité typique de la région.

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- ❑ Nombre de demandeurs d'emploi : 63 inscrits dont 12 non indemnisés (situation au 15 mars 2019).
- ❑ Nombre de vacations à la garderie pour le mois de février : 680.
- ❑ Nombre de repas servis au restaurant scolaire en mars : 2076.
- ❑ Pluviométrie du 25 février au 25 mars : 98mm.

- Présents : M. Delcourt, Maire
- M^{mes} Fievet, Guillaud, MM. Beghin, Doucy, adjoints
- M^{me} Maillot, MM. Bernard, Delcroix, Hennon, Meurillon, Pade, conseillers.
- Excusées : M^{me} Thomas pouvoir à M Delcourt, M^{me} Tiberghien pouvoir à M^{me} Maillot,
- Secrétaire de séance : M. Régis Doucy.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu des délibérations de la séance du 19 décembre 2018.

Celui-ci a été distribué avec le petit bachynois. Approuvé à l'unanimité

2. Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Notre commune est éligible à la DSIL. La nature des projets doit entrer dans 6 thèmes : la rénovation thermique, la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics, le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité, le développement du numérique, la création, rénovation de bâtiments scolaires et la réalisation d'équipements publics nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

M. le Maire propose :

- **Priorité n°1** : il s'agit de construire une salle de classe supplémentaire dans le groupe scolaire. Etant donné la forte attractivité du territoire aux portes de la MEL de nouveaux lotissements sont en cours de réalisation : 58 projets d'habitats dont 21 locatifs. Cela laisse présager d'une probable ouverture de classe. L'augmentation des effectifs étant fortement prévisible. Une réserve avait été faite dans le projet initial afin de pouvoir adapter la configuration des locaux au fur et à mesure de la réalisation des lotissements dans les zones à urbaniser définies au PLU. Ces travaux consisteront en la création d'une salle entre les deux classes maternelles. Le montant des travaux est estimé à 118 000 € HT. La subvention sollicitée au titre de la DSIL serait de 47 200 €, soit 40% du montant des travaux HT
- **Priorité n°2** : il s'agit de changer les fenêtres du musée (ex-presbytère). Les fenêtres actuelles en bois avec simple vitrage sont en très mauvais état et laissent entrer l'air. Le montant des travaux est estimé à 26 472 € HT. La subvention sollicitée au titre de la DSIL serait de 10 589.8 €, soit 40% du montant des travaux HT.

Quelques conseillers évoquent la nécessité de faire des travaux d'isolation et de toiture à la salle des fêtes. M. le Maire précise qu'aucune étude n'a été réalisée à ce sujet pour l'instant et que le projet n'est pas assez avancé pour le soumettre à une demande de subvention. Cette proposition sera examinée au cours d'un autre exercice budgétaire.

Décision du conseil : le conseil donne pouvoir à M. le maire pour les demandes de subvention pour ces 2 projets à l'unanimité.

3. Demande de subvention auprès du département dans le cadre de l'Aide Départementale aux Villages et aux Bourgs (ADVB)

M. le Maire informe que le département lance un appel à projets « aide départementale aux villages et aux bourgs » à l'ensemble des communes du département de moins de 5 000 habitants. Ce dispositif permet d'accompagner des projets d'aménagement, d'entretien et de rénovation, de sécurité et d'accessibilité dans les domaines des services à la population, la culture, le patrimoine, l'enseignement, le tourisme et le sport. Le montant maximum de la subvention est de 300 000 €. Le montant minimum de travaux est fixé à 8 000 € HT. Le taux maximal de financement varie selon la commune (jusqu'à 30 %, 40 % ou 50 %). Celui-ci est défini via 3 indicateurs : le potentiel financier, l'effort fiscal et le revenu moyen par habitant ; aucun cumul n'est possible avec une autre aide départementale. Le plafond légal de cumul de subventions publiques doit être respecté. M. le Maire propose de déposer 2 dossiers à la priorité comme exposé ci-après :

- **Aménagement de la place**

M. le Maire rappelle que, lors de la séance du 28/11/2018, le conseil municipal a choisi le projet d'aménagement de la place avec plusieurs options possibles dans le choix des matériaux. Le bureau d'études Philippe Thomas a chiffré ces différentes options et le conseil s'est prononcé sur les options retenues afin de pouvoir déposer un

dossier de demande de subvention DETR de 257 898 €. Lors de la dernière séance du 19/12/2018, il a été retenu la proposition de base pour un montant de 859 659 € HT. Une demande de subvention de 300 000 € est sollicitée ce qui représente 34,9 % du coût HT des travaux. Part restant à charge de la commune 301 761 €.

- **BOURLOIRE : remplacement de la toiture par une toiture avec isolation**

M. le Maire explique que la toiture de la bourloire est vétuste et présente de nombreuses fuites malgré les réparations régulières. Le remplacement de la toiture actuelle (amiante), en très mauvais état, par une toiture en bac acier avec isolation thermique et phonique contribuera à la préservation d'un jeu traditionnel ancien typique de la région : la bourle. La bourloire de Bachy est la seule encore en activité sur le territoire de la communauté de communes Pévèle Carembault. Des compétitions y sont régulièrement organisées avec des équipes régionales et/ou transfrontalières. Le montant des travaux est de 28 133 € HT. Une aide départementale aux villages et aux bourgs (40%) est sollicitée pour un montant de 11 253 €. Reste à charge de la commune 16 880 € HT

Décision du conseil : accord à l'unanimité.

4. Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de l'aide à la restauration et à la valorisation du patrimoine rural non protégé

M. le Maire informe que la Région des Hauts-de-France lance un appel à projets en collaboration avec la Fondation du Patrimoine à l'ensemble des communes de moins de 3 000 habitants pour aider à la rénovation du patrimoine rural non protégé. Dans ce cadre, M. le Maire souhaite inscrire la rénovation des façades de la mairie. Ce projet aura un impact fort pour Bachy. Cette réfection des façades du pôle administratif/services à la population possède un double objectif : entretien de ces bâtiments mais aussi embellissement du patrimoine communal. Cela renforcera l'attractivité visuelle de ce pôle central et le cadre de vie général des habitants. Pour ce projet, le coût HT des travaux s'élève à 86 520 € et le montant de l'aide de la région est de 43 260 € soit 50% du coût HT. Nous avons obtenu en 2017 une subvention du département de 30% soit 25 956 € pour la rénovation des bâtiments ceinturant la place.

Décision du conseil : accord à l'unanimité.

5. Demande de garantie d'emprunt pour une opération de construction de 11 logements « Allée de l'historien »

Lors de la séance du 21 mars 2018, nous avons voté pour le principe d'être garant du prêt de SRCJ pour la construction de 11 logements aidés à Bachy. Ayant connaissance des montants exacts de la garantie, emprunt de 1 204 280,64 €, il nous est demandé de confirmer notre décision.

Décision du conseil : accord à l'unanimité.

6. Taxe d'aménagement : exonération totale ou partielle de la part communale des abris de jardin

Le 30 mai 2014, puis le 28 novembre 2018, nous avons délibéré pour une exonération complète des chalets de jardin soumis à une déclaration préalable d'une surface inférieure à 12 m². Cette délibération est imparfaite. Nous n'avons pas le droit d'établir une exonération par tranche de surface. L'exonération doit être exprimée en pourcentage (entre 0 et 100%). Pour rappel les chalets ou abris de jardin d'une surface inférieure à 5 m² ne sont pas soumis à déclaration préalable. Après simulation du calcul de cette taxe sur plusieurs projets, il est proposé une exonération de 50% pour l'ensemble des chalets soumis à déclaration préalable.

Décision du conseil : accord à l'unanimité.

7. Demande de subvention en faveur d'une sportive de haut niveau pour financement des frais de déplacements

Camille Mouvaux, 12 ans, pratiquant la gymnastique à Cysoing participe à de nombreuses compétitions régionales et nationales en FFG & FSCF. Ses frais de déplacements et d'hébergement ne sont pas tous pris en charge par le club ce qui représente une grosse charge financière ajoutée à la cotisation au club, à la licence et à l'équipement sportif. Elle nous sollicite pour une aide. Afin d'encourager les jeunes pour ce haut niveau sportif, M. le Maire propose de lui accorder une subvention de 200 €. Le conseil souhaite avoir périodiquement le résultat des différentes compétitions et une mise à l'honneur pourra être organisée lors de la cérémonie des vœux de 2020.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

Informations pratiques

- ❑ **Week-end portes ouvertes les 27 et 28 avril chez Catherine** 15 Ter rue de l'égalité à Bachy, vente de fleurs, tissus, laines à tricoter...
- ❑ **Nouveau à Bachy** : la Boucherie-Charcuterie ambulante de Jonathan Canonne est installée tous les vendredis de 16 h à 19 h sur le parking, près du stade. Son concept : la boucherie proche des gens avec des produits en circuit court (les producteurs sont essentiellement de la région) et de qualité à prix tout à fait abordables. De plus dans l'objectif du "zéro déchet" vous pouvez amener vos propres contenants si vous le souhaitez. Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir les pâtés, saucisses, merguez etc ... du "fait maison" !
- ❑ **Carte Ciné Pass pour les cinémas de Templeuve et Thumeries** : vos films à 5 € (+1 € si en 3D) Les cartes délivrées en 2018 restent valables en 2019. Pour obtenir la carte ciné pass, adressez-vous en mairie et munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité.
- ❑ **Distribution de compost** : il reste encore du compost à votre disposition devant les ateliers municipaux.
- ❑ **Vol par ruse** : le Maire de Wannehain nous informe qu'une personne âgée a subi un vol par ruse lundi 25 mars matin dans sa commune. Description du voleur : homme avec une veste bleu marine avec un H blanc. Soyez vigilant.
- ❑ **Pas trop tard pour rejoindre la commission municipale** : « Diminuons nos déchets » 03.20.79.66.21.

Nouvelles Brèves

- ❑ **Inscription sur les listes électorales** : les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur la liste électorale de la commune (nouveaux résidents,...) peuvent en faire la demande, en mairie, jusqu'au 30 mars 2019 afin de pouvoir voter lors des élections européennes du dimanche 26 mai 2019. Pièces à fournir :
 - une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
 - un justificatif de domicile ou de résidence datant de moins de trois mois.
- ❑ **Election européennes : le 26 mai 2019**
Conditions à remplir pour voter : être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin, être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, jouir de son droit de vote en France et dans son Etat d'origine, être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).
Date limite d'inscription sur les listes électorales : le 30 mars 2019 en mairie, le 31 mars en ligne.
Plus d'informations sur les modalités de vote : www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter
- ❑ **Recensement militaire**
Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Sont concernés les jeunes nés en avril, mai et juin 2003. Le recensement est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.
Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.
- ❑ **Citoyenneté - Expérimentation du service national universel dans le Nord : candidatez !**
Les jeunes appelés volontaires mobilisés pour cette phase de préfiguration participeront d'abord en juin 2019 à un séjour de cohésion de quinze jours. Puis ils réaliseront dans un second temps leur mission d'intérêt général d'une durée de quinze jours également entre juillet 2019 et juin 2020.
Vous avez 16 ans et vous souhaitez vous engager ? Envoyez votre candidature au service national universel par mail à l'adresse : pref-candidature-snu@nord.gouv.fr
- ❑ **Le Relais petite Enfance de la Pévèle Carembault propose** :
 - des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur garde à domicile tous les mercredis matins de 9 h 00 à 11 h 00, salle de la garderie - groupe scolaire Jacques Brel,

- des permanences administratives pour les familles en recherche de mode de garde, ou d'information concernant l'embauche ou le contrat d'une assistante maternelle, tous les mercredis après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous. Veuillez appeler au 06 79 52 41 77,
- l'organisation des temps de professionnalisation pour les assistantes maternelles ou gardes à domicile (réunions, soirées thématiques, conférences ...)

Contact Anne Kerbouch par téléphone au 06 79 52 41 77 ou par mail akherbouche@pevelecarembault.fr ou le relais petite enfance au 03 20 79 20 80 ou par mail au relais-petiteenfance@pevelecarembault.fr

□ **L'UFCV pôle seniors propose des ateliers en 2019** concernant l'anglais, la mémoire, la cuisine, la peinture, la musique, le tricot, la photo, la couture, le bridge et la belote. Affichage en mairie.

Contact Anaïs Robillard 03 20 41 82 15 anais.robillard@ufcf.fr

□ **Les inscriptions ALSH de juillet (8 juillet au 2 août) se feront par internet à partir du 11 mai 2019.** Des informations complémentaires seront communiquées dans le prochain petit bachinois. La réunion d'information pour l'ALSH de juillet aura lieu le jeudi 2 mai à 19h à la salle des fêtes.

□ **RAND'ART avec l'Office de Tourisme Pévèle Carembault**

A l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, l'Office de Tourisme Pévèle Carembault vous emmène à la rencontre d'artisans d'art tout en sillonnant d'agréables paysages de campagne.

Le samedi 6 avril à ATTICHES : rencontre avec Caroline Bauet, vitrailliste. Elle nous accueillera à l'église et présentera son travail de restauration réalisé en collaboration avec l'association Sainte-Elisabeth. Distance 7 km - Départ à 14h30 du parking de la mairie.

Le dimanche 7 avril à MONS-EN-PÉVÈLE : visite de l'atelier de Philippe Dubus, créateur et fabricant de jeux en bois. Une belle occasion de découvrir et de tester en famille ses nombreuses créations. Distance 5 km - Balade adaptée aux familles - Départ à 14h30 de la cense abbatiale, rue de l'Abbaye - Réservation au 03 20 34 72 65 - tourisme@pevelecarembault.fr.

□ **C'est nouveau à la mission locale pour l'emploi métropole sud pour rencontrer un conseiller** la #mlms lance la pré-inscription en ligne ! Où tu veux, quand tu veux ! plus rapide, plus facile, la #mlms s'inscrit dans l'ère de l'instantanéité made in 2.0 en simplifiant le principe même de l'inscription en mission locale ! Il suffit de se rendre sur le site de la mission locale, onglet "pré-inscription" et de répondre aux quelques questions d'informations générales. Une fois le formulaire validé, la #mlms te contacte dans les 48 heures suivant la pré-inscription pour te proposer un premier rendez-vous avec un conseiller sur l'antenne la plus proche de ton lieu d'habitation !

Rendez-vous sur le site de la #mlms : www.missionlocale-metropolesud.fr se pré-inscrire en moins de 3 minutes, rien de plus facile avec la #mlms !

□ **Etude pour l'optimisation de la Pév'ailes**

Depuis septembre 2013, la navette Pév'ailes permet, notamment aux habitants de Bachy, de rejoindre gratuitement la gare de Templeuve. Ce service a été complété par l'aménagement du pôle d'échange qui s'achèvera avec la réalisation du passage sous les voies permettant de rejoindre le parking Est.

Après 5 années de fonctionnement, il apparait opportun de faire le bilan de ce service et de voir quelles sont les évolutions à apporter afin qu'il bénéficie à davantage d'usagers. Si vous avez des propositions d'amélioration ou d'éventuelles remarques, faites les connaitre en mairie.

□ **Une conférence « La communication non violente »**, outil de prévention des conduites de harcèlement pour une éducation bienveillante, respectueuse et efficace, animée par Axelle Donckele, psychologue clinicienne, psychothérapeute, se déroulera à la salle des fêtes de Bachy le vendredi 26 avril 2019 de 20h à 22h. Entrée gratuite.

□ **Animation d'un atelier conférence** par la SAS Arbraculture **sur la permaculture le 6 avril à 10h à la salle des fêtes de Bachy** : Pourquoi la permaculture ? Qu'est ce que la permaculture ? Comment passer à l'action concrètement ? Entrée gratuite

□ Nous apprenons le **décès de M Henri Werbrouck, maire-honoraire**. Il a été maire de Bachy de mars 1977 à décembre 2003. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Les bonnes pratiques pour accueillir les hirondelles

Les hirondelles seront bientôt de retour. Ce sont des espèces protégées, il est donc interdit de leur porter atteinte ainsi qu'à leurs nids.

Malgré cette loi, les effectifs d'hirondelles ne cessent de chuter. Cela est notamment dû à la destruction des nids et aux insecticides éradiquant leurs proies.

Aidez les hirondelles à s'épanouir grâce aux conseils suivants :

Installez des bacs à boue pour permettre aux hirondelles de confectionner leur nid. C'est en effet un élément essentiel, mais malheureusement difficile à trouver en période de sécheresse. Mettez également à leur disposition des brindilles de paille ou de foin, ingrédient tout aussi important pour des nids réussis !

Autre astuce : si vous voyez peu d'hirondelles autour de chez vous, pensez à installer des nichoirs artificiels. Ces derniers les inciteront à venir dans votre commune.

Si vous possédez d'anciens bâtiments de fermes comprenant d'anciennes étables ou écurie ; pensez à laisser des ouvertures (dessus de portes ou vasistas ouverts). Il faut savoir que le couple d'hirondelles entre par une fenêtre et sortira par une autre ouverture afin d'éviter de se télescoper lors du nourrissage des petits. Ainsi, une ancienne ferme de Cobrieux dont le propriétaire observe cette consigne a dénombré 36 jeunes et 9 nids en 2018 !

Il n'y a pas que le nid qui compte pour les hirondelles, les ressources alimentaires sont tout aussi indispensables ! Insectivores dans l'âme, elles n'hésiteront pas à visiter votre jardin s'il accueille les insectes. Pour les attirer, vous pouvez aménager une jachère fleurie en semant une multitude de fleurs ou créer une mare qui aura l'avantage d'accueillir également des batraciens et d'autres oiseaux insectivores ou simplement à la recherche d'un petit rafraîchissement.

Calendrier d'avril 2019

30 mars	21h30 : Bachy Station par Festy Bachy à la sale des fêtes
6 avril	Vacances scolaires
6 avril	10h : atelier conférence sur la permaculture à la Salle des fêtes
6 et 7 avril	Les folles randonnées par la Communauté de Communes Pévèle Carembault
10 avril	20h- conseil municipal
13 avril	Paris-Roubaix Challenge
14 avril	116 ^{ème} Paris-Roubaix
26 avril	20h à 22h : conférence « La communication non violente » salle des fêtes
27 avril	A partir de 9h : parcours du cœur au stade
28 avril	11h : journée des Déportés à Bourghelles
28 avril	16h : contes et chants en l'église Saint-Eloi de Bachy par l'ensemble vocal « Adventi »
1 ^{er} mai	Marche du muguet organisée par l'association Vivons Bachy
8 mai	Commémoration de la victoire de 1945

La pensée du mois

« Une seconde n'est rien à l'échelle de l'humanité. Mais chaque seconde possède cette magie d'être unique »

Franck Thilliez